

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

Associations syndicales de propriétaires

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 2118

27 - Eure

ASSOCIATIONS SYNDICALES DE PROPRIÉTAIRES

Créations

Déclaration à la préfecture de l'Eure

ASL DOMAINE DE LA BUQUETTERIE

Objet : assumer la pleine propriété des biens communs définis au second point du chapitre 1.2 de l'article 1 (terrains, espaces, constructions, aménagements et équipements constituant le patrimoine commun du PRL " Domaine de la Buquetterie " et en assurer la gestion ; la présente association a ainsi pour projet : acquisition, en totalité ou partie de bien , par voie de cession gratuite ou onéreuse ; vente, cession, échange des biens inclus dans le patrimoine commun mais aussi leur préservation, leur garde et leur gestion en " bon père de famille" ; construction de nouveaux biens ou la déconstruction d'anciens biens du patrimoine commun ; entretien des installations et équipements, ouvrages, bâtiments, voies, espaces verts et l'exécution de tous les travaux nécessaires à la conservation et à l'entretien du patrimoine commun ; amélioration et création de tout équipement nouveau et aménagement d'intérêt collectif, par l'acquisition ou la location de tout ouvrage ou par l'exécution de tous travaux, et si il y a lieu de démolition et de reconstruction, dans le périmètre défini statutairement ,ou, par exception, à l'extérieur de celui-ci, s'il y avait lieu : cession de tout ou partie du patrimoine commun, à titre gratuit ou onéreux, à la commune ou à toute autre personne morale de droit public ; gestion et police des desdits biens communs nécessaires ou utiles pour la bonne jouissance des propriétaires, dès leur mise en service ; conclusion de tous contrats et conventions relatifs à l'objet de l'association ; contrôle de l'application du cahier des charges et des présents statuts, de toutes actions afférentes à ce contrôle ainsi qu'à son application ; l'établissement de tous cahiers des charges et règlements intérieurs pour la gestion de ces biens et équipements, leur modification et suppression ; la répartition des dépenses de gestion et d'entretien entre les membres de l'ASL, ainsi que le recouvrement et le paiement de ces dépenses ; d'une façon générale, toutes opérations foncière, financières, mobilières et immobilières concourant aux objets définis, notamment la réception de toutes subventions et la conclusion de tous emprunts

Siège social : 162 chemin de la buquetterie, 27680 Sainte-Opportune-la-Marre

Date de délivrance du récépissé : 23 mars 2017